

Et pourtant cette pénitence n'avait été ni bien rude ni bien longue. A ses derniers moments, La Roche-Aymon, grand-aumônier, avait dit publiquement au nom du prince : « Quoique le roi ne doive compte de sa conduite qu'à Dieu seul, il est fâché d'avoir causé du scandale à ses sujets, et déclare qu'il ne veut vivre désormais que pour le soutien de la religion et le bonheur de ses peuples. » La situation du grand-aumônier n'était pas facile avec un Louis XV tiraillé entre ses maîtresses et son confesseur. La Roche-Aymon n'avait pas la fermeté apostolique que montra, lors de la maladie du roi à Metz, Fitz-James, évêque de Soissons. Ce petit-fils du maréchal de Berwick avait renoncé au duché-pairie de sa famille, auquel il avait droit comme aîné, pour suivre la vocation qui l'attirait vers l'Eglise. Il y apporta la pureté de ses mœurs et l'intégrité de son caractère. Ayant à donner les secours de la religion au jeune Louis XV, il exigea l'expulsion, loin de la ville, de la maîtresse royale, la duchesse de Châteauroux, qui l'appelle avec colère « le Soissons » dans sa correspondance avec Richelieu. Le prince dut faire amende honorable pour ses égarements<sup>1</sup>. L'avènement de l'honnête Louis XVI sembla laver tant de souillures et donner à la dynastie une nouvelle jeunesse. Il n'était guère besoin de raviver l'affection de l'épiscopat pour ses princes. Il les aimait toujours. Cet amour traversera la Révolution et survivra à toutes les ruines. Un prélat d'ancien régime, M. de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, cardinal archevêque de Paris sous la Restauration, se fera apporter sur son lit de mort la tabatière où était gravée l'image du roi. Ne pouvant la voir de ses yeux, « il s'efforça, dit son historien, de distinguer au toucher le côté où le portrait était enchâssé ; il écarta lui-même la camisole dont il était couvert pour la fixer quelque temps sur son cœur ».

1. En 1748, Mme de Pompadour fera enlever à Fitz-James sa charge d'aumônier et le fera exiler dans son diocèse

## CHAPITRE DOUZIÈME

### Clergé et intrigues de cour

I. Les plus brillants prélats à la cour. — Harlay de Champvallon « courtisan du grand air ». — L'art de plaire chez le cardinal de Polignac. — Distinction souveraine du cardinal de Rohan, le fils de « la belle Soubise ». — Tradition maintenue au XVIII<sup>e</sup> siècle. — II. La suprême ambition est d'être du clergé de la cour. — Fonctions du grand-aumônier. — Les prétendants à cette charge sous les trois derniers rois, mettent en lutte les premières familles du royaume. — Jeu d'intrigues. — Le cardinal de Rohan est grand-aumônier quand éclate l'affaire du collier. — En quels termes, Mgr de Boisgelin, qui aspire à la succession, caractérise ses concurrents. — Un Montmorency l'emporte. — III. Compétitions pour les autres aumôneries du roi et de la reine, des princes et princesses. — C'est tout un clergé de cour. Outre les aumôniers, il y a des confesseurs pour tous les princes et princesses. — Ce sont des offices érigés en titre. — Cette charge occupée par les Jésuites jusqu'à leur suppression, après eux par des roturiers pris dans le clergé séculier. — Prédicateurs du roi, Maury. — Ces charges de cour sont un moyen d'arriver plus haut. — Très large part faite au clergé de cour dans la distribution des bénéfices. — IV. Evêques de cour qui ne sont que du clergé de la cour. — Impossible de rien obtenir sans quelque appui à la cour. — Les évêques les plus résidents obligés d'y avoir recours pour les intérêts de leur diocèse. — Les sollicitations de cour prises sur le vif dans la correspondance inédite de Mgr de Boisgelin avec la comtesse de Gramont. — Avec quelle dextérité il manœuvre sur ce terrain glissant. — Grandes dames, ministres mis en mouvement. — Grâces qu'il désire. — Ses déceptions malgré de grands succès. — Sa psychologie sur le métier de solliciteur et sur les conditions du vrai bonheur. — V. La cour qui abaisse ceux qui la sollicitent, plus dangereuse encore pour ceux qui l'habitent. — Ce qu'en disent Bourdaloue et Mme de Maintenon. — Mot d'un Oratorien au futur cardinal Fleury, qui se pressait à la cour. — « Les mages y perdirent leur étoile. » — On s'élève, en 1789, contre le servilisme de cour. — Bossuet à la cour. — Il prête serment à genoux à la duchesse de Bourgogne, enfant de onze ans.

### I

Il suffit d'avoir lu Saint-Simon pour savoir que les pré-



lats du grand siècle paraissaient à la cour. A côté de Bossuet, à côté de Fénelon dont le grand écrivain a buriné le portrait pour la postérité, voici l'archevêque de Paris, Harlay de Champvallon, avec « ses manières de courtisan du grand air, esprit étendu, juste, solide et toutefois fleuri, qui, pour la partie du gouvernement en faisait un grand évêque, et pour celle du monde un grand seigneur fort aimable et un courtisan parfait quoique fort noblement », prélat d'un profond savoir, d'une véritable éloquence, président des assemblées générales du clergé, habile à manier les hommes, à choisir ses sujets, à conduire son diocèse, mais par malheur, ne sachant pas se conduire lui-même. M<sup>me</sup> de Maintenon le perdit dans l'esprit du roi. « Le clergé, qui s'en aperçut et à qui l'envie n'est pas étrangère, se plut à se venger de la domination, quoique douce et polie, qu'il en avait éprouvée et lui résista pour le plaisir de l'oser et de le pouvoir. Le monde, qui n'eut plus besoin de lui pour des évêchés et des abbayes, l'abandonna. » Il ne put « s'accoutumer à cette décadence et au discrédit qui l'accompagna... Toutes les grâces de son corps et de son esprit, qui étaient infinies et qui lui étaient parfaitement naturelles, se flétrirent ». Étrange époque, où on languit loin du roi, où on se flétrit, où on meurt, où on est abandonné de tous quand on perd la faveur du prince.

A côté du prélat courtisan qui a une grande situation à maintenir, voici maintenant l'abbé de Polignac qui veut se la créer et devenir cardinal. « C'était un grand homme, très bien fait, avec un beau visage, beaucoup d'esprit, surtout de grâces et de manières, toute sorte de savoir, avec le débit le plus agréable, la voix touchante, une éloquence douce, insinuante, mâle, des termes justes, des tours charmants, une expression particulière; tout coulait de source, tout persuadait. Personne n'avait plus de belles-lettres, ravissant à mettre les choses les plus abstraites à la portée commune, amusant en récits, et possédant l'écorce de tous les arts, de toutes les fabriques, de tous les métiers. Ce qui appartenait au sien, au savoir, à la profession ecclésiastique, c'était où il était le moins

versé. Il voulait plaire au valet, à la servante, comme au maître et à la maîtresse. Il butait toujours à toucher le cœur, l'esprit et les yeux. On se croyait aisément de l'esprit et des connaissances dans sa conversation; elle était en proportion des personnes avec qui il s'entretenait, et sa douceur et sa complaisance faisaient aimer sa personne et admirer ses talents. Toute la fleur de la cour l'environnait sans cesse, il y brillait avec éclat, il en faisait les délices... Il était de tous les voyages de Marly, et c'est à qui jouirait de ses charmes. Il en avait pour toutes sortes d'états, de personnes, d'esprits<sup>1</sup>. » Louis XIV dit un jour: « Je viens d'entretenir un homme, et un jeune homme, qui m'a toujours contredit et qui m'a toujours plu. » Le pape, après une entrevue avec Polignac, lui marquait son impression en ces termes: « Vous paraissez toujours être de mon avis et, à la fin, c'est le vôtre qui triomphe. »

Veut-on voir en scène un prélat d'une naissance plus illustre encore? voici un Rohan, le fils de « la belle Soubise ». Le cardinal de Rohan, dit Saint-Simon, « était né avec de l'esprit naturel, qui paraissait au triple par les grâces de sa personne, de son expression, du monde le plus choisi dont le commerce l'avait formé, par les intrigues et les liaisons où M<sup>me</sup> de Soubise l'avait mis de fort bonne heure. Son naturel était bon, doux, facile, et sans l'ambition et la nécessité qu'elle impose, il était né honnête homme et homme d'honneur; d'ailleurs d'un accès charmant, obligeant, d'une politesse générale et parfaite, mais

1. Saint-Simon raconte comment l'abbé de Polignac, voulant arriver jusqu'au cœur du duc de Bourgogne, s'attaque au duc de Chevreuse plus accessible, par le duc de Chevreuse s'empare du duc de Beauvillier et, par Beauvillier, se rend maître de la place. Saint-Simon accourt; il veut dessiller les yeux du duc de Beauvillier; mais c'est trop tard, et il en est réduit à décharger sa bile dans une vive remontrance. « Une fois établi par vous auprès de Mgr le duc de Bourgogne, dit le charitable Saint-Simon à Beauvillier, il le charmera comme une sirène enchanteresse, et vous-même à qui je parle, qui avez tant de raison, qui vous croyez si avant dans le cœur et dans l'esprit de votre pupille, il vous expulsera de l'un et de l'autre et s'y établira sur vos ruines. » — Saint-Simon raconte cette anecdote du cardinal d'Estrées: « Un mot de lui au roi qui dure encore. Il était à son dîner toujours fort distingué du roi, dès qu'il paraissait devant lui. Le roi lui adressant la parole, se plaignit de l'incommodité de n'avoir pas de dents: « Des dents, Sire, reprit le cardinal, eh! qui est-ce qui en a? » Le rare de cette réponse, est qu'à son âge il les avait encore blanches et fort belles, et que sa bouche, fort grande, mais agréable, était faite de façon qu'il les montrait beaucoup en parlant; aussi le roi se prit-il à rire de la réponse et toute l'assistance et lui-même qui ne s'en embarrassa point du tout. »



avec mesure et distinction, d'une conversation aisée, douce, agréable. Il était assez grand, un peu trop gros, le visage du fils de l'Amour, et, outre la beauté singulière, son visage avait toutes les grâces possibles, mais les plus naturelles, avec quelque chose d'imposant et encore plus d'intéressant, une facilité de parler admirable et un désinvolte merveilleux pour conserver tous les avantages qu'il pouvait tirer de sa princerie et de sa pourpre, sans montrer ni affectation, ni orgueil, et n'embarrasser ni lui-même ni les autres; attentif surtout à se mettre bien avec les évêques, à se les attirer et à conserver l'attachement de toute la gent doctrinale, qu'il s'était fait un capital de s'acquérir sur les bancs et à quoi il avait parfaitement réussi. Il travailla de bonne foi à apprendre; et, en effet, il acquit de la science qu'il sut tripler par la grâce et la facilité de son débit, et tellement gagner ce peuple lettré, que tout grossier, pédant et farouche qu'il soit de sa nature, il ne voulut que l'admirer et le vanter<sup>1</sup> ». On ne se laisserait pas de citer Saint-Simon, tant il a le génie de faire agir et mouvoir ses personnages. Au siècle suivant, les acteurs ont perdu de leur taille, ou plutôt il leur a manqué un Saint-Simon pour les faire revivre à nos yeux. Et cependant plus d'un aurait mérité, comme Bussy-Rabutin, évêque de Luçon, d'être surnommé « le Dieu de la bonne compagnie ». Que de dons brillants, que d'esprit, que de grâces, dans ces prélats d'ancien régime à la veille de la Révolution.

## II

« Sire, disait M. de Vardes à Louis XIV, quand on est loin de Votre Majesté, non seulement on est malheureux, mais encore on est ridicule. » Puisqu'on est si bien près du roi, l'idéal ne sera-t-il pas d'habiter avec lui, d'être attaché à sa personne en qualité d'aumônier, de confesseur et même de prédicateur. A ce point de vue, la charge la plus enviée est celle de grand-aumônier de France. Le

1. Saint-Simon, *Mémoires*, t. I, p. 180; III, p. 226, 226; IV, p. 416, 417.

grand-aumônier accompagne le roi aux offices de l'église et lui présente son livre d'heures. Il assiste aux prières du lever et du coucher, aux festins royaux pour la bénédiction et les grâces. Il dispose des fonds destinés aux aumônes du roi; il a l'intendance du service divin à la cour. Il prend acte du serment de fidélité prêté au roi par les archevêques, évêques, généraux d'ordre, etc. Il offre au souverain le livre des Evangiles pour les serments d'alliance, marche à sa droite dans les processions, délivre les prisonniers graciés aux avènements, mariages et entrées des rois, lui donne la communion, l'extrême-onction en cas de maladie grave, baptise, fiance, marie les fils et les filles de France, les princes et princesses du sang, accorde au roi les dispenses d'abstinence. Outre la juridiction sur la chapelle royale, il a l'intendance de la maison de l'Assomption dans la capitale, des Six-Vingts aveugles à Chartres, de l'hôpital des Quinze-Vingts à Paris, ainsi que des places et pensions qui y sont attachées. Il dispose de près de cent bourses dans les collèges de Louis-le-Grand, de Navarre et de Sainte-Barbe. Il est de droit commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit. Il reçoit les informations de la vie et mœurs des chevaliers de l'Ordre qui font profession de foi catholique entre ses mains. Le grand-aumônier, écrit un contemporain, « se trouvait à la tête de l'épiscopat et du clergé. Aucun évêque ne pouvait parvenir au roi que par son ministère. Il avait seul avec le monarque un travail indépendant de tout autre ministre. Les places d'aumônier du roi, au nombre de huit, que l'on ne quittait que pour être évêque, celles de chapelain qui procuraient de bons bénéfices, étaient à sa disposition<sup>1</sup> ».

Les premières familles du royaume recherchaient avidement la charge de grand-aumônier, à cause des prérogatives attachées à ce titre et plus encore parce que de tous les prélats, on pourrait même dire de tous les Français, c'est le grand-aumônier qui était le plus rap-

1. *Mémoires* de l'abbé Geogel, 1818, t. II, p. 33, 34. — Aux cérémonies de baptêmes, mariages de cour, le curé de la paroisse était toujours présent avec l'étole et inscrivait les actes sur ses registres.



proché du roi. Or, à une époque où toute importance, toute fortune dérivait du monarque, être le plus près de sa personne, n'était-ce pas s'élever au-dessus des autres. Le temps n'est plus où le seul mérite appelait Jacques Amyot à la dignité de grand-aumônier. Depuis cent ans, un Bouillon, un Coislin, un Forbin-Janson, deux Rohan, un La Rochefoucauld, un Saulx-Tavannes, un La Roche-Aymon, encore un Rohan et sur la fin de l'ancien régime un Montmorency se sont succédé dans cette situation avec le titre de cardinal. L'histoire a conservé le souvenir des protections et parfois des intrigues qui firent triompher ces heureux élus. En 1671, la grande-aumônerie fut particulièrement disputée. Le titulaire était le neveu du pape Urbain VIII, le cardinal Barberini, archevêque de Reims, que Mazarin, pour se concilier l'oncle, avait poussé aux plus grands honneurs. Le ministre Le Tellier fit offrir à Barberini 600,000 livres, pour avoir sa démission de la grande-aumônerie en faveur de son fils, déjà coadjuteur de Reims. Coislin, évêque d'Orléans, qui nourrissait la même ambition, lui proposait 420.000 livres et avait la promesse du roi. Le cardinal de Bouillon, neveu de Turenne, intrigua à outrance et finit par l'emporter auprès de Louis XIV, qui retira la parole donnée à Coislin. La même charge était demandée par le cardinal Rospigliosi, par l'évêque de Laon, César d'Estrées, nommé cardinal cette année même, enfin par l'archevêque de Toulonse, depuis cardinal Bonzi. On le voit, de partout surgissaient des candidats à cette grande-aumônerie, qui, en un temps où tous les rayons partaient de la cour, plaçait le titulaire en pleine lumière près du roi soleil<sup>1</sup>. Coislin, supplanté par le cardinal de Bouillon, eut l'esprit de vivre assez longtemps pour prendre sa revanche et succéder à son heureux concurrent, quand celui-ci encourut, en 1700, la disgrâce royale et perdit la grande-aumônerie.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle les compétitions pour cette situation sont aussi ardentes que jamais. Les Rohan, qui l'occupent

1. OROUX, p. 495, 498.

durant la première moitié du siècle avec les cardinaux Armand de Rohan et Armand de Rohan-Soubise, en sont arrivés à la considérer comme une propriété de famille. Elle leur échappe en 1756, pour passer au cardinal de La Rochefoucauld et, une année après, au cardinal de Saulx-Tavannes. Mais la maison de Rohan veille. La comtesse de Marsan, sœur du prince de Soubise, veuve d'un prince de la maison de Lorraine, gouvernante des des Enfants de France, obtient de Louis XV et de Louis XVI la promesse de la grande-aumônerie pour le prince Louis de Rohan. Louis XV, le trouvant trop jeune, choisit M. de La Roche-Aymon. A la mort de ce dernier, la comtesse de Marsan, aidée par Maurepas, rappelle impérieusement au roi son engagement et réussit à faire nommer le prince de Rohan. La reine, très hostile à ce choix, se venge en faisant donner la place de cardinal vacante à M. de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen. « La maison de Rohan, dit l'abbé Georgel, qui ne comptait presque les ecclésiastiques de son nom que par la dignité de grand-aumônier et le cardinalat, ressentit vivement » cette défaite. Mais elle eût tôt fait de retourner ses batteries. M. de Broglie, évêque de Noyon, avait obtenu depuis longtemps, par son frère, ambassadeur à Varsovie, promesse de la nomination au cardinalat dont disposait le roi de Pologne. Ce prélat allait mourir d'une maladie de poitrine avant d'être promu. Le prince de Rohan, son ami, avait déjà fait le siège du roi de Pologne et du roi de France. Les Montmorency, voyant la fin prochaine de l'évêque de Noyon, intriguaient de leur côté pour un prélat de leur nom, évêque de Metz. La reine, qui les appuyait, expédia un courrier à Varsovie aussitôt après la mort de M. de Broglie. Mais les Rohan, qui avaient surveillé ses derniers instants, la prévinrent de quelques heures. La lettre du roi de Pologne en faveur de Louis de Rohan venait d'être présentée par Maurepas à Louis XVI et agréée par lui, lorsque la reine apporta sa requête pour Montmorency, évêque de Metz<sup>1</sup>. Mont-

1. *Mémoires de l'abbé GEORGEL*, t. II, p. 11-24.



morency aura sa revanche. Tous les honneurs et aussi l'honneur de Louis de Rohan vont tomber dans l'affaire du collier.

Cette histoire est trop connue pour que nous nous attardions à la raconter après tant d'autres. Un prince de l'Eglise, portant l'un des plus grands noms de France, titulaire de l'évêché le plus opulent et de nombreuses abbayes, attaché par ses fonctions de grand-aumônier au service du roi, se laisse prendre dans les filets d'une exploiteuse sans pudeur et, avec une crédulité inouïe, tombe dans une aventure qui, en le perdant lui-même, atteint non-seulement le clergé dont il est membre, mais la monarchie dans son expression la plus charmante et la plus auguste, la reine Marie-Antoinette. Cette affaire apporte une preuve nouvelle et trop éclatante de l'espèce de fureur avec laquelle les courtisans, les gentilshommes du plus grand nom, voulaient occuper une place de choix à la cour et dans la faveur des princes. Louis de Rohan, détesté par Marie-Thérèse, n'a pu obtenir à son retour de Vienne une audience du roi et de la reine. Tenu à distance malgré les honneurs dont on le comble, dédaigné par Marie-Antoinette, il s'acharne à la conquérir, et devant la grossière assurance qu'on lui donne d'y arriver par le fameux collier, cet homme qui ne manquait pas d'esprit se laisse conduire comme un enfant par le charlatan Cagliostro, par l'aventurière La Motte dans une maclination fantastique. Le cardinal donna devant le parlement chargé de le juger la vraie raison de sa conduite : « J'ai été, dit-il, complètement aveuglé par le désir immense que j'avais de regagner les bonnes grâces de la reine. » Comme on était en France, l'événement ne pouvait manquer de provoquer des chansons. L'une d'elle se terminait par ce quatrain :

Mais le pape moins honnête  
Pourrait dire à ce nigaud :  
« Prince, à qui n'a point de tête  
Il ne faut point de chapeau. »

Il n'y avait pas de quoi rire. Un cardinal, grand officier

de la couronne, avait pu croire que la reine de France lui avait donné rendez-vous la nuit, dans un bosquet de Versailles. Il y était allé, avait cru la reconnaître, en avait reçu une rose et s'était jeté à ses pieds. Ce manque de respect faisait la gravité d'une aventure qu'aucune étourderie ne saurait excuser, et dont le rejaillissement alla éclabousser jusqu'aux marches du trône.

L'Eglise en souffrit comme la monarchie. Un évêque qui faisait partie de l'assemblée du clergé réunie à Paris, en 1785, exprimait en ces termes l'impression que cet événement lui avait causée : « Il n'y a plus rien à dire du cardinal. Il savait que le collier a été vendu et ce n'est plus que la plus vile escroquerie... Il est bien sûr que celui qui peut en venir au point de faire une vilénie avec tant de bêtise et d'impudence en a fait bien d'autres dans sa vie et qu'on doit en découvrir sans fin. Comment concevoir qu'un homme en vienne au point de perdre en un moment tous ses honneurs et même ses places. Car qui est-ce qui peut le voir ? Comment les militaires peuvent-ils lui rendre des honneurs à Strasbourg ? Comment les chanoines peuvent-ils le voir ? Comment les commandants peuvent-ils entretenir correspondance avec lui ? A quelle affaire publique osera-t-il se mêler ? Comment peut-il écrire au ministre, quel droit en aucun genre peut-il exercer ? Il ne peut plus avoir de volonté qu'avec ces genres d'affaires. Il a donc tout perdu, les places qu'il garde comme celles qu'il quitte. Il n'est plus vraiment rien de tout ce qu'il était. Je croyais qu'on ne le mènerait pas à la Bastille. On nous a demandé si l'assemblée devait le réclamer. Il est devenu si vil qu'il est impossible d'en prononcer le nom <sup>1</sup>. » A Rome les cardinaux ne sont pas moins indignés. « Ils pensent en gentilshommes, écrit Bernis au ministre Vergennes ; si le prince de Rohan était militaire, il serait chassé de son régiment. »

Malgré la tristesse des circonstances, les candidats à la succession de Rohan dans la grande-aumônerie furent

1. Lettre inédite, Archives nationales.